

Conseil National de la Recherche Archéologique

CNRA 1999-2002

Avis n° 12

20 juin 2001

Programme d'archéologie préventive en gravières

Le CNRA souligne l'apport essentiel des programmes d'archéologie préventive en gravières qui concernent, chaque année, le traitement exhaustif de 180 à 200 hectares de territoires de vallées, grâce à 8 000 à 10 000 journées de travail assumées pour l'essentiel par l'AFAN, avec le concours ou l'appui des collectivités territoriales et des institutions de recherches, sous le contrôle des SRA. On peut estimer que ces programmes, centrés sur le bassin de la Seine (Bassée, Aisne, Oise, Yonne, Eure), ont ainsi généré depuis une trentaine d'années l'étude d'environ 2 500 sites sur quelque 3 500 hectares fouillés.

Le CNRA appelle l'attention de Madame la Ministre de la Culture et de la Communication sur les enjeux économiques et scientifiques liés au bon déroulement de ces opérations préventives. Jusqu'en 2001, des protocoles conventionnels, incluant une méthodologie spécifique de diagnostic initial sur décapage extensif, ont permis de bien maîtriser les contraintes opérationnelles et d'assurer un bon rendement scientifique de la recherche issue du terrain.

La mise en application de la loi relative à l'archéologie préventive doit permettre la poursuite de ces programmes de recherche essentiels, en prenant en compte leur spécificité méthodologique.

Le caractère extensif de ces opérations préventives, qui fonde leur intérêt, doit être maintenu, afin d'assurer la continuité méthodologique avec les acquis antérieurs :

- diagnostic sur décapage initial extensif permettant l'inventaire complet des vestiges préservés ;
- fouille préventive en opérant les choix d'intervention qui s'imposent au vu de l'ensemble des vestiges menacés mis au jour.

Le CNRA, en relation avec les CIRA concernées, souhaite apporter son concours au futur établissement public pour définir, à partir des prescriptions de l'État, la ligne générale à adopter pour le bon déroulement de la recherche archéologique liée à ces programmes.